

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-046 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 68

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

Etaient excusés : Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

Objet : Approbation du Budget Principal 2025

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, présidente de la commission finances et budget, présente le budget principal 2025 de la Communauté de communes, qui a été établi en prenant en compte les actions et projets présentés dans le cadre du débat d'orientation budgétaire du 20 février 2025, et qui s'équilibre à :

- ⇒ **93 162 522 euros en fonctionnement**
- ⇒ **49 240 826 euros en investissement.**

Le document réglementaire a été transmis avec la convocation du conseil.

Cf. documents annexés et la présentation par chapitre ci-dessous.

.../...

FONCTIONNEMENT (par chapitres)

Recettes		Dépenses	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	23 914 560,27	011 - Charges à caractère général	14 996 020,06
013 - Atténuations de charges	32 000,00	012 - Charges de personnel et assimilés	6 159 100,00
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	515 000,00	014 - Atténuation de produits	30 778 318,00
70 - Produits des services, du domaine	772 400,00	023 - Virement à la section d'investissement	27 268 634,67
73 - Impôts et taxes	16 682 085,00	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	6 111 000,00
731 - Fiscalité locale	35 339 500,00	65 - Autres charges de gestion courante	7 723 637,00
74 - Dotations, subventions et participations	15 612 857,00	66 - Charges financières	58 812,27
75 - Autres produits de gestion courante	119 700,73	67 - Charges exceptionnelles	25 000,00
76 - Produits financiers	0,00	68 - Dotations aux amort. et provisions	42 000,00
77 - Produits exceptionnels	0,00		
78 - Reprises sur amortissements et provisions	174 419,00		
Total	93 162 522,00	Total	93 162 522,00

INVESTISSEMENT (par chapitres)

Recettes		Dépenses	
001 - Solde d'exécution reporté	0,00	001 - Solde d'exécution reporté	2 918 798,79
021 - Virement de la section de fonctionnement	27 268 634,67	040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	515 000,00
024 - Produits de cessions	0,00	041 - Op. d'ordre patrimoniales	3 320 000,00
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	6 111 000,00	13 - Subventions d'investissement	0,00
041 - Op. d'ordre patrimoniales	3 320 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 002 650,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 248 490,59	20 - Immobilisations incorporelles	1 339 472,10
13 - Subventions d'investissement	2 504 583,74	204 - Subventions d'équipement versées	14 516 037,20
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	21 - Immobilisations corporelles	4 923 288,13
27 - Autres immobilisations financières	1 788 117,00	23 - Immobilisations corporelles en cours	20 213 625,07
		26 - Participations et créances	280 000,00
		27 - Autres immobilisations financières	211 954,71
Total	49 240 826,00	Total	49 240 826,00

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le budget principal 2025 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.
- AUTORISE l'exécutif à procéder à des virements de chapitre à chapitre (à l'intérieur de la même section et à l'exclusion des dépenses de personnel) dans la limite du plafond de 7,5 % des dépenses réelles de la section.
- VALIDE ou CONFIRME l'adhésion de la communauté de communes aux structures suivantes :
 - . Académie Aéronautique et Spatiale Auvergne-Rhône-Alpes
 - . ADIL (Association Départementale Information Logement)

.../...

- . AFIGESE (Association Finances-Gestion-Évaluation des Collectivités Territoriales)
- . Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain
- . AIN TOURISME
- . AMF de l'Ain (Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités)
- . AMORCE Déchets-Energie-Eau
- . ARCICEN (Association des Représentants des Communes d'Implantation et des groupements de communes s'y rattachant, de Centrales et de sites de production d'Énergie, de stockage et de traitement des combustibles Nucléaires)
- . ATMO Auvergne-Rhône-Alpes (surveillance de la qualité de l'air)
- . Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement
- . Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- . Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (pôle d'accompagnement, d'échanges, de veille et de ressources pour les professionnels de la Culture)
- . CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement)
- . Centrale d'achat du Numérique et des Telecoms (CANUT)
- . Centrale d'Achat du Transport Public
- . Centrale d'achat RESAH
- . CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- . CODAL FSL (Comité Départemental d'Aide au Logement - Fond de Solidarité pour le Logement)
- . Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- . FNCCR (Fédération Nationale des collectivités Concédantes et Régies)
- . FREDON Auvergne Rhône-Alpes (santé du végétal, de l'environnement et santé humaine)
- . Intercommunalités de France (anciennement AdCF)
- . Pôle de Compétitivité Nuclear Valley
- . Rhônapi (association de professionnels de la filière pierre - Auvergne-Rhône-Alpes)
- . SEMA (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain)
- . UrbaLyon (agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1^{er} avril 2025
Publiée le 03 AVR. 2025*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

**Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN**

